



Istituto Comprensivo di Spresiano  
Via U. Foscolo, 4  
31027 Spresiano (TV)  
Tel. 0422.725223  
e-mail: segreteria@icspresiano.it

# NOTRE ÉCOLE

*Informations utiles pour les parents étrangers*

*Le fonctionnement de l'école élémentaire et du collège en Italie, en particulier à Spresiano et à Arcade.*





## **BIENVENUS!**

Avant tout on vous dit “Bienvenus” en Italie et dans l'école italienne.

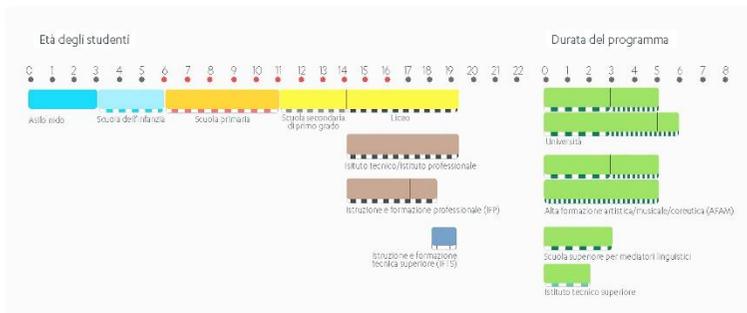
Ce carnet nous donne l'occasion pour vous accueillir et pour vous aider à comprendre le fonctionnement de l'école en Italie.

Vous pouvez inscrire vos enfants tout de suite, même si l'année scolaire est déjà commencée. Tous les enfants ont droit à fréquenter l'école même s'ils ne possèdent pas encore le papier de séjour. (ONU, *Convenzione Internazionale sui Diritti dell'Infanzia*, Art. 28).





# LA DURÉE DE L'ÉCOLE EN ITALIE



Type d'école	Âge
Crèche	De 0 à 3 ans
École maternelle	De 3 à 6 ans
École élémentaire	De 6 à 11 ans
Collège	De 11 à 14 ans
Lycée	Plus de 14 ans

## L'école obligatoire dure 10 années:

- 5 années d'école élémentaire
- 3 années de collège
- 2 années du lycée



## NOS ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

« L'Istituto Comprensivo di Spresiano » comprend 6 établissements scolaires, dont 4 écoles élémentaires et 2 collèges.

Lieu	Type d'école	Adresse	Téléphone
ARCADE	École élémentaire	17, rue Corazzin 31030 Arcade (Treviso)	0422 774064
LOVADINA	École élémentaire	47, rue Irti Isaia 31020 Lovadina di Spresiano (Treviso)	0422 725672
SPRESIANO	École élémentaire	32, rue Montello 31027 Spresiano (Treviso)	0422 725256
VISNADELLO	École élémentaire	1, rue Monsignor Condotta 31050 Visnadello di Spresiano (Treviso)	0422 92114
ARCADE	Collège	32, rue Marangona 31030 Arcade (Treviso)	0422 874056
SPRESIANO	Collège	4, rue Ugo Foscolo 31027 Spresiano (Treviso)	0422 725223



À l'école élémentaire les livres sont fournis gratuitement: la famille doit se rendre au bureau des affaires scolaires de la mairie pour se faire donner le coupon. Les familles doivent acheter les fournitures scolaires: les cahiers, les stylos...



## L'INSCRIPTION À L'ÉCOLE

Les enfants, qui fêtent leur sixième anniversaire jusqu'au 31 décembre, doivent être inscrits à la première classe et ils commencent l'année scolaire au mois de septembre. Les familles peuvent choisir d'inscrire à l'école élémentaire les enfants qui ont 5 ans et demi; s'ils célèbrent leur sixième anniversaire d'ici le 30 avril de l'année suivante à celle d'inscription. Il faut évaluer la maturité de l'enfant pour qu'ils puisse vivre le parcours scolaire en sérénité et de façon positive. Les parents doivent appeler le secrétariat de l'école et se renseigner sur les jours et sur les horaires pour inscrire leurs enfants à l'école ; l'inscription doit être faite sur Internet pour les premières classes de chaque école. Le secrétariat est disponible pour aider les familles, sur rendez-vous.

### **LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR INSCRIRE LES ENFANTS À L'ÉCOLE**

- L'acte de naissance de l'enfant (Si vous ne possédez pas ce document, amenez avec vous le passeport et/ou le permis de séjour)
- un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations
- Les papiers de l'école ou des écoles fréquentées
- Une photo d'identité pour les documents
- Le code fiscal

**SEGRETERIA  
SCOLASTICA**

Sans les documents indiqués ci-dessus, les parents peuvent déclarer, sur leur responsabilité, le niveau de l'école fréquentée par l'enfant dans le pays d'origine.

Le secrétariat a siège dans notre établissement : 4, rue Ugo Foscolo.

Tel, 0422 72 52 23





## **LES CHOIX À FAIRE AU MOMENT DE L'INSCRIPTION**

Au moment de l'inscription il faut remplir ces fichiers concernant:

- 1. Le choix du type d'école**
- 2. L'enseignement de la religion catholique ou pas**

### **1. LE CHOIX DU TYPE D'ÉCOLE**

À l'école élémentaire il est possible de choisir entre deux emploi du temps:

- un emploi du temps de 40 heures par semaine (les cours ont lieu de 8.00 heures jusqu'à 16.00 heures du lundi au vendredi, seulement à l'école élémentaire de Lovadina);
- un emploi du temps de 29 heures par semaine aux écoles primaires de Spresiano, de Visnadello et d'Arcade.

Au collège de Spresiano l'emploi du temps est de 30 heures par semaine, de 8.00 heures à 13.00 heures du lundi au samedi. Au collège "Corazzin" d'Arcade l'emploi du temps est de 30 heures par semaine, du lundi au vendredi de 8.00 heures à 14.00 heures.

Quand les élèves passent les après-midis à l'école, ils peuvent déjeuner à la cantine.

Lorsque les cours finissent, les écoliers peuvent sortir seulement si les parents ou si d'autres adultes, chargés par les parents, les attendent à la sortie de l'école.



## 2. L'ENSEIGNEMENT DE LA RELIGION CATHOLIQUE

Le cours de religion catholique dure deux heures par semaine à l'école primaire et une heure par semaine au collège.

**Au moment de l'inscription les parents doivent déclarer s'ils choisissent de**

- se servir  ou ne pas servir

**de tel enseignement.**



## **SI LES PARENTS COMMENCENT À TRAVAILLER TÔT OU S'ILS TERMINENT DE TRAVAILLER TARD**

Pour faire face aux exigences des familles, dans certaines écoles primaires un service de surveillance “pré-école” e “post-école” a été mis en place avec des horaires différents selon l'établissement.

Au moment de l'inscription à ce service les parents devront remplir un fichier et remettre une déclaration de l'employeur de tous les deux parents indiquant les horaires de travail.

Les après-midis libres (c'est-à-dire où il n'y pas de cours) les écoles primaires de Spresiano et de Visnadello organisent des activités scolaires de l'après-midi payantes.





## LA CANTINE SCOLAIRE

Dans toutes les écoles élémentaires, les écoliers peuvent déjeuner à la cantine et ce service est disponible lorsque les élèves ont classe l'après-midi. Le service de restauration scolaire est payant et il est mis en place par la commune.

Afin de profiter de ce service, il faut se rendre au Bureau des affaires scolaires situé à la Bibliothèque de Spresiano ou à la Mairie d'Arcade.

Si votre enfant ne peut pas consommer certains produits alimentaires à cause de raisons religieuses ou de santé, vous pouvez demander de changer le menu et pour cela, vous devez présenter une déclaration au moment de l'inscription au service.

Si votre enfant doit rentrer à la maison pour le déjeuner, vous devez remplir un fichier autorisant le déjeuner à la maison.





## LE CALENDRIER SCOLAIRE

La durée de l'école est de 9 mois. Les cours commencent vers la moitié de septembre et ils terminent à peu près vers la moitié de juin.

Il y a deux périodes de vacances:

- deux semaines à Noël (du 23 décembre au 6 janvier);
- une semaine à Pâques (mars ou avril)

Les autres jours fériés sont: le 1<sup>er</sup> novembre (Toussaint), le 8 décembre (Immaculée Conception), le 25 avril (Fête de la Libération), le 1<sup>er</sup> mai (Fête du Travail) et le 2 juin ( Fête de la République italienne).

Le calendrier scolaire est remis au début de l'année et tous les jours de vacances y seront indiqués.

En cas de changements, vous serez renseignés à travers l'agenda o sur le registre électronique.

Il est important de contrôler toujours le carnet de texte!





## LES ABSENCES

Chaque fois que votre enfant ne va pas à l'école, vous devez justifier son absence, en écrire la raison sur le carnet de texte et signer l'absence. Si votre enfant est absent pendant plus de 6 jours, il doit se rendre à l'école avec un certificat médical. Quand l'élève entre en retard ou s'il sort avant, il doit présenter une justification écrite par ses parents.



## LES SORTIES SCOLAIRES

Durant l'année, l'école organise des sorties à Spresiano ou dans les alentours (par exemple, pour se rendre à la bibliothèque, pour visiter des musées, des exhibitions d'art, etc.) ou des visites culturelles dans d'autres villes.

L'enseignant qui organise la sortie doit adresser à la famille une note d'information comportant les conditions d'organisation de la sortie, en particulier les horaires et le lieu de départ et de retour. La famille informée donne son accord en remettant la partie détachable (datée et signée) de la note. La sortie peut être payante.



## LES MATIÈRES

Dans les écoles italiennes les élèves étudient:

- la langue italienne
- la langue anglaise (au collège les élèves étudient une deuxième langue européenne, le français)
- l'histoire
- la géographie
- les mathématiques
- les sciences
- l'éducation musicale
- l'art
- l'éducation physique
- la technologie.



**À ces disciplines, s'ajoutent l'enseignement de "Citoyenneté et Constituton" (instruction civique) et de la religion.**

Les écoles organisent des activités éducatives à l'intérieur des projets tels que l'éducation routière, la cultivation du potager, le théâtre, etc. qui sont expliquées aux familles au début de l'année scolaire.



## L' ÉVALUATION DES RÉSULTATS SCOLAIRES

Chaque année scolaire est divisée en deux parties, plus précisément en deux périodes de quatre mois (de septembre à janvier, de février à juin).

En janvier et en juin les enseignants font une évaluation des résultats de chaque élève et ils préparent un bulletin qui sera publié sur le registre électronique. Les notes sont exprimées sur une échelle de 10, c'est-à-dire en nombres de 4 à 10.

Les élèves, qui ont obtenu des notes entre 6 (la note minimale) et 10 dans toutes les matières, passent à la classe successive. La conduite est évaluée avec un jugement.





## LES RÉUNIONS ENTRE LES PARENTS ET LES ENSEIGNANTS

Les professeurs rencontrent périodiquement les parents pour parler:

- du programme scolaire;
- des élèves et de leurs progrès;
- des difficultés et des possibles solutions.



Ces rendez-vous sont très importants parce que l'éducation des apprenants et leur bonne insertion dans le milieu scolaire dépendent beaucoup de la collaboration existant entre l'école et les familles.

**LES ENTRETIENS** – Le professeur vous renseigne sur le jour où il voudrait vous rencontrer pour parler de votre enfant. Les parents aussi peuvent demander un entretien aux professeurs en écrivant sur le cahier de textes de leurs enfants.

**LES RÉUNIONS** - Au début de l'année scolaire l'école organise une assemblée de classe avec les parents et les enseignants expliquent les activités en programme. D'autres réunions peuvent être convoquées au cours de l'année.



# LE REGISTRE ÉLECTRONIQUE

Le registre électronique est un **registre en ligne** adopté par l'établissement scolaire de Spresiano pour simplifier les communications et les relations administratives avec les familles.

En se connectant, les parents peuvent se renseigner sur les sujets traités en classe et les devoirs à faire, contrôler les absences et télécharger le bulletin de notes.

Le nom d'utilisateur et le mot de passe sont fournis par l'école au début de la première année de l'école élémentaire. Le registre électronique peut être consulté sur l'ordinateur ou sur le portable avec l'application pour Apple ou Android.



<https://nuvola.madisoft.it/login>



## Documenti

Nome	
PAGELLINO RISULTANZE SCRUTINIO FINALE	Pagellino scrutinio finale (II perio
SCHEDA DI VALUTAZIONE A.S. 14_15	Scheda di Valutazione a.s. 14_15



## LE SERVICE D'ÉCOUTE ET DE MÉDIATION LINGUISTIQUE

“L'Istituto Comprensivo di Spresiano” offre un service de médiation linguistique ayant le but/ visant à favoriser la communication et les échanges entre les parents des élèves étrangers et les enseignants. Au cours de la première rencontre, on recueille des informations sur l'élève et on fournit tous les renseignements nécessaires pour faciliter l'insertion de l'élève dans l'école et pour aider sa famille.

Pendant l'année scolaire le service d'écoute et de médiation linguistique collabore avec les enseignants et les familles pour favoriser l'intégration des élèves.

Le service de médiation est disponible pendant toute l'année auprès du collège “Emilio Lovarini” à Spresiano le vendredi matin, de 8.00 heures à 12.00 heures. Vous pouvez prendre rendez-vous pour un autre jour.

Une enseignante et deux médiatrices culturelles, l'une de langue chinoise et l'autre de langue arabe et française, s'occupent de cette activité de médiation. Il est possible aussi demander des médiations dans d'autres langues.





## **RAPPELEZ!**

Si vous avez quelques doutes ou des difficultés, vous pouvez vous adresser:

- à l'enseignant
- au professeur principal
- au service de médiation
- au principal .



# BONNE ÉCOLE!





***“...Pour faire grandir un enfant, il faut un village entier ...”***

(ancien proverbe africain)



*Istituto Comprensivo di Spresiano  
Via U. Foscolo, 4  
31027 Spresiano (TV)*